

Mardi 6 décembre 2022,
à Saint-Malo

Transitions énergétiques des filières pêche et aquaculture bretonnes La Région dévoile les lauréats de son appel à projets

La dépendance des activités halieutiques à l'utilisation d'énergies fossiles et l'émission de gaz à effet de serre (GES) est une source de fragilité et d'instabilité économique pour ces activités, en particulier pour la pêche. La Région Bretagne, qui a depuis longtemps affirmé son rôle moteur dans les transitions en faveur du climat et dans les énergies nouvelles, s'est saisi du sujet, en lançant en début d'année un appel à projets pour les « Transitions énergétiques des filières pêche et aquaculture bretonnes ». A l'occasion de la journée filière « Navires & écosystèmes portuaires hydrogène en Bretagne » organisée à Saint-Malo par Bretagne Développement Innovation, Daniel Cueff, Vice-président de la Région Bretagne en charge de la mer et du littoral, a annoncé les deux lauréats de cet appel à projets.

Consciente des opportunités et de l'importance de préparer et d'agir pour la transition énergétique, la Région Bretagne a confirmé sa volonté d'accélérer et d'étendre l'action régionale en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, affichée dans un rapport adopté en session de décembre 2021, intitulé « La Région renforce son engagement face au dérèglement climatique ».

Prioritaire, la décarbonation de la filière

Dans celui-ci, l'objectif d'accompagner les acteurs de la pêche et de l'aquaculture vers une **filière neutre en carbone** est réaffirmé : conversion des motorisations des navires de pêche et de conchyliculture, déploiement des énergies renouvelables dans les entreprises et les zones portuaires, etc.

En premier lieu, la Région Bretagne souhaite contribuer au déploiement de l'hydrogène au sein de la flotte de pêche bretonne afin de parvenir à une décarbonation de cette dernière.

Dans ce cadre, l'appel à projet « **Transitions énergétiques des filières pêche et aquaculture bretonnes** » a permis d'enclencher le mouvement. Ce dernier vise à encourager les filières pêche et aquaculture dans les transitions énergétiques et à accélérer l'émergence des innovations technologiques.

Close le 20 septembre dernier, cette démarche a permis de sélectionner **deux premiers projets, qui seront subventionnés à hauteur de 336 000 euros.**

Pilothy à la pêche, ESTEBAM à la conchyliculture

Le premier projet retenu, **Pilothy**, est porté par l'entreprise **Barillec (soutien régional de 87 000€)**, pour le compte d'un consortium composé notamment de membres de l'Interprofession du port de **Concarneau (IPC)**.

Cette candidature fait suite à des réflexions préalables de l'interprofession sur le sujet de la décarbonation. **L'idée est d'étudier la faisabilité d'intégration d'une pile à combustible H₂ à bord d'un navire de pêche existant** dans le but de permettre de réduire les émissions polluantes du navire, sans modifier l'activité principale du bateau.

Pilothy abordera les diverses contraintes empêchant aujourd'hui l'usage de l'hydrogène à bord des navires de pêche : manque de place à bord, augmentation du volume et des masses nécessaires à la production énergétique, réglementation concernant l'intégration à bord de navires de pêche, acceptation d'utilisation par les professionnels, etc.

L'objectif est d'apporter des solutions techniques, des éléments sur la faisabilité financière et une validation par une commission de sécurité, tout en assurant des échanges réguliers avec des armateurs.

D'une durée prévisionnel de **10 mois**, ce projet sera structuré en **deux phases** :

- la première intégrant un concept design et une étude technique,
- la seconde, en accord avec des structures professionnelles intéressées, permettant d'affiner les études et de valider le concept auprès des autorités compétentes.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymery Bot (07 50 12 41 30)

www.bretagne.bzh/espace-presse @bretagne_presse

Le second projet sélectionné par la Région Bretagne et soutenu financièrement à hauteur de 249 000€, est porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor. Baptisé ESTEBAM, il associe un groupement composé d'un chantier naval, d'une société spécialisée dans l'intégration de systèmes de motorisation électro-hydrogène à bord de navires, d'un bureau d'architectes et du Comité régional de conchyliculture (CRC) de Bretagne Nord.

Le projet consiste à **analyser les diverses conditions (techniques, réglementaires, normatives, économiques) pour la conversion à l'hydrogène d'une barge amphibie conchylicole existante**. L'étude définira un guide des prérequis permettant une transformation de la motorisation, pour pouvoir passer à l'hydrogène. ESTEBAM comprend à la fois les études sur l'architecture, la technique, la motorisation, l'approvisionnement, les analyses financière et réglementaires ainsi que les risques liés à cette technologie.

À réception des études et analyses issues du projet, le **consortium pourra évaluer la faisabilité** et les contraintes techniques avant d'envisager la phase de production.

Avec les sommes allouées, **la Région Bretagne participera à près de la moitié du financement de ces deux projets importants pour la transition écologique du secteur, témoignant ainsi de sa volonté d'innover et d'accélérer sur ces sujets.**

Daniel Cueff, Vice-président de la Région en charge de la mer et du littoral précise : *« Nous sommes à la croisée des chemins ; la Bretagne se donne les moyens d'être une force motrice de la transition énergétique de notre pêche. Il est essentiel et normal que notre Région soit en pointe sur ces sujets, vu l'importance de ce secteur dans notre économie et le rôle de la Bretagne dans la souveraineté alimentaire de notre pays et de l'Europe. Cette démarche permet de rassembler des acteurs autour de projets fédérateurs, qui en appelleront d'autres ».*



Décarbonation : La Bretagne envoie une contribution à l'Union Européenne

En parallèle des résultats de cet appel à projet important pour le futur de la pêche et de l'aquaculture bretonne, la Région Bretagne a souhaité participer à l'appel à contribution lancé par l'Union Européenne. **Consciente de son rôle, ainsi que celui de l'UE, et des opportunités dans ce secteur, la Bretagne a rappelé « l'opportunité d'un plan européen de décarbonation de la pêche et de l'aquaculture ».**

Pour la collectivité, le **développement de l'utilisation des énergies renouvelables pour tout type de navires est absolument nécessaire** pour répondre à la demande des consommateurs de protéines à faible empreinte carbone. Mais aussi pour l'amélioration et la dynamisation de l'industrie maritime dans les zones côtières et d'autres industries annexes, telles que l'adaptation des ports, les criées, points de vente et le soutien à de nouvelles formations durables et de qualité.

Il s'agit d'un grand défi qui peut être relevé dans l'intérêt de tous, en couvrant toutes les dimensions possibles et en soutenant le secteur. À travers ses différentes compétences, la Région Bretagne s'est engagée fortement en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

La Région Bretagne appelle donc l'Union européenne à mettre en place des projets d'expérimentation et de déploiement à grande échelle, et rappelle sa proposition déjà transmise à M. Virginijus Sinkevicius, commissaire européenne à l'environnement, aux océans et à la pêche, de **devenir l'un de ces territoires d'expérimentation**, qui contribueraient à l'accélération globale de la décarbonation des secteurs européens de la pêche et de l'aquaculture.